

18

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 mars 2006 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- WAGNER
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	- MME LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS		
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- WEISBECKER -
	SCHNEIDER(suppléant)		
PREUSCHDORF:	M BASTIAN		

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON et Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM MORI, APPRIL, WALTER, KENNEL qui donne procuration à M BASTIAN, TROG, MME CHALOPPE qui donne procuration à M KREISS, MME FISCHER qui donne procuration à M BASTIAN, Et MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON et Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

4) Subvention aux associations dans le cadre du développement local du Département.

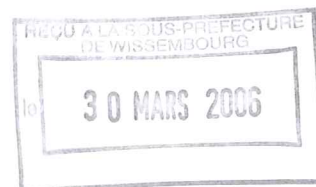
Dans le cadre du Plan de Développement Local, concernant les animations touristiques ;

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité,

- d'inscrire au Budget Principal 2006, au compte **6745** « Subvention aux personnes de droit privé » la somme de **22.145 €** et
- d'autoriser le Président à solliciter la participation auprès du Département à hauteur de **11.072 €** (50%), inscrit au compte **7473**, concernant les actions des Associations présentent ci-après :

	Article	6745
Subvention aux personnes de droit privé		22 145,00
AMROF* - Animations 2006 -Solde 2005		7 836,00
Musée du Pétrole* - Animations 2006 - (Expo=5000et Mallette=2289)		7 289,00
Syndicat d'initiative*		7 020,00

* **Participation du Département 50% (cpte 7473) Plan Développement Local**



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 28 mars 2006

Délibération, exécutoire de plein droit conformément
aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

